

ECHOS DE L'OGOU

Don de casques aux populations d'Atakpamé



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 304 du jeudi 07 septembre 2023 / Prix: 250 F CFA

ASSEMBLÉE
NATIONALE /
OUVERTURE DE LA
2ÈME SESSION
ORDINAIRE 2023

Des projets de loi et le budget de l'Etat à l'agenda des députés

EDUCATION SCOLAIRE

La rentrée, c'est le 25 septembre



BANQUE

P. 3

BOA-TOGO lance deux nouveaux produits



TRANSPORT

P. 4

Les motos SHINERAY: la différence



Le saviez vous ? Nous vous prêtons

en attendant que vos clients vous paient.









EDUCATION SCOLAIRE

La rentrée, c'est le 25 septembre

Ces trois dernières années, la rentrée scolaire s'est déroulée en deux étapes. Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sera également la même chose. Le ministère des Enseignements primaire et secondaire vient de le confirmer. Le personnel administratif fait sa rentrée le 18 septembre 2023 et les élèves suivront le 25 septembre.

Nicolas EDORH

Les belles vacances tirent à leur fin. C'est le moment des préparatifs de la rentrée pour les élèves. Le ministère des Enseignements primaire et secondaire vient de donner des précisions au sujet de la rentrée scolaire 2023-2024. « Les dates de la rentrée scolaire 2023-2024 au Togo restent inchangées. Suivant la tradition de ces dernières années, le 18 et le 25 septembre seront

consacrées respectivement à la rentrée pédagogique et au démarrage des cours », peut-on lire sur le compte Twitter officiel du ministère depuis hier mercredi.

Selon nos informations, cette mesure en deux temps vise à s'assurer d'un bon déroulement de la rentrée scolaire. La rentrée pédagogique consiste notamment à renforcer les



notions et approfondir les connaissances des responsables d'établissement à la gestion pédagogique, de même qu'à former les enseignants aux approches pédagogiques adaptées aux élèves. Pendant ce temps, les établissements scolaires pourraient également peaufiner les derniers réglages pour la rentrée des élèves.

Cette période couvre du lundi 18 au 22 septembre 2023. La rentrée scolaire prévue le 25 septembre 2023 sera marquée par la présence effective des élèves dans les écoles et centres de formation. Cette rentrée concerne les apprenants de tous ordres sur l'ensemble du territoire national. Selon les prévisions du ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, la démarche va garantir un démarrage effectif des activités d'enseignementapprentissage dès le 25 septembre.

Pour le compte de cette année scolaire, les élèves togolais seront emmenés à respecter scrupuleusement un certain nombre de dispositions dont le port de tenues correctes et décentes, conformément à l'arrêté ministériel du 02 août 2023.

Dans quelques jours, le point de la rentrée, les défis et perspectives de l'école togolaise seront abordés par le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Pr. Dodzi Kokoroko, à la veille du 25 septembre. Il fait souvent le choix entre un entretien avec les médias sur l'état de l'éducation scolaire dans notre pays et un message aux acteurs du système scolaire.

BANQUE

BOA-TOGO lance deux nouveaux produits

Bank Of Africa Togo (BOA-TOGO) ne cesse de surprendre par ses produits innovants. La banque digitale vient de lancer deux nouvelles solutions pour soutenir les entreprises togolaises, dans le souci d'optimiser leur gestion financière.

Nicolas EDORH

« Avance sur Stock » et « Avance sur Facture ». Ce sont les deux nouveaux produits mis sur le marché par Bank Of Africa Togo pour les entreprises.

« Avance sur Stock » est une avance de financement destinée aux entreprises possédant un stock et nécessitant un besoin de trésorerie. Le but est de procurer à l'entreprise les capitaux nécessaires aux financements de besoins de stockage de matières premières ou de produits finis, dans l'attente de leur écoulement.

Ce produit permet également de financer le développement des activités des clients solvables, mais ne disposant pas des garanties généralement requises.

« Avance sur Facture » est



un crédit de trésorerie à court terme (une année renouvelable), destinée aux clients MID (Moyennes et Grandes Entreprises), octroyée sur la base de factures définitives (sans réserve) matérialisant des créances vis-àvis de tiers débiteurs, résultant

de transactions commerciales ou prestation de services dont la causalité et la véracité (travaux exécutés ou services fournis) sont justifiées. « L'avance ne peut dépasser 80% du montant de la facture, toute dérogation doit être soumise à la validation préalable du

niveau délégataire compétent. La facture doit correspondre à la livraison effective d'un bien ou d'une prestation de service déjà exécutée. L'avance sur facture permet au client d'assurer la liquidité d'une partie de ses créances », précise le département marketing et communication de BOATOGO.

Ces nouveaux produits de la banque digitale viennent renforcer toutes ses actions et initiatives envers les entreprises pour promouvoir leur compétitivité et les assister dans leur gestion

Prêt « Tous à l'Ecole » : BOA-TOGO facilite la rentrée scolaire

Disponible du 05 juin au 30 octobre 2023, le prêt « Tous à l'Ecole » de BOA-TOGO refait parler de lui. A deux mois de la fin de la campagne, la banque renforce la visibilité de ce produit à l'orée de la rentrée scolaire officiellement fixée au 18 septembre dans notre pays.

Nicolas EDORH

Plusieurs panneaux géants avec des affiches aux couleurs de BOA-TOGO et de son produit « *Prêt Tous à l'Ecole* » sont visibles depuis quelques jours dans la capitale. Plusieurs bus de transport urbain SOTRAL sont également brandés à cet effet et circulent dans la ville de Lomé. A travers cette initiative, BOA-

TOGO repositionne ainsi son produit « *Prêt Tous à l'Ecole* », à quelques jours de la rentrée scolaire.

Cette année, l'innovation apportée par la banque à ce produit, c'est la digitalisation de la demande de prêt via l'application MyBOA et grâce également à BOAWeb.



A travers ces accès digitaux, les clients de BOA-Togo pourront désormais initier une demande de prêt « Tous à l'Ecole », valider la demande avec un mot de passe, voir le retour de prise en charge

directement après validation, visualiser l'historique des demandes et le statut de la demande.

Les soumissionnaires doivent être des salariés ou retraités pensionnaires, justifier d'un revenu mensuel régulier, procéder à la domiciliation irrévocable du salaire ou de la pension. Le client devra fournir ses trois derniers bulletins de salaire ou la fiche de pension, une attestation de travail, un contrat de travail en cours de validité pour les agents contractuels, un justificatif de domicile, une

attestation de domiciliation irrévocable du salaire pour les salariés du privé, ainsi qu'une copie de la pièce d'identité en cours de validité.

BOA-TOGO entend ainsi voler au secours des parents, en les aidant à gérer les dépenses relatives à la scolarité des enfants, en vue d'une rentrée dans de bonnes conditions.

Ce prêt est remboursable sur 11 mois. Le prêt « *Tous* à *l'Ecole* » comprend une assurance décès et invalidité. La domiciliation de salaire et l'assurance sont obligatoires.

TRANSPORT

Les motos SHINERAY: la différence

Le marché togolais compte depuis samedi dernier 02 septembre 2023, une nouvelle marque de motos haut de gamme à des prix défiant toute concurrence. Il s'agit de SHINERAY. Cette nouvelle marque de motos a été officiellement lancée au siège de la société à Deckon à Lomé, au cours d'une cérémonie d'inauguration de son premier showroom en Afrique, suivie d'une grande caravane à travers les artères de la capitale.

Charles YAO



Alliant confort, élégance et adaptées aux routes togolaises grâce à leur solidité, les motos SHINERAY sont une surprises. Le moteur ne fait pas beaucoup de bruit et en plus elle est très économique en terme de carburant », indique



production italiano-chinoise, de qualité supérieure. « A un prix accessible, SHINERAY est une marque de motos très innovante. Nous sommes venus révolutionner le marché togolais avec beaucoup de

Boon Hetty, représentante de SHINERAY au Togo. « Shineray est une marque innovante et nous allons simplement révolutionner le marché avec cette marque, tout en espérant que la population



togolaise va l'aimer et l'adopter, parce que nous réservons plein de surprises », poursuit-elle.

Plusieurs modèles motos sont proposés par SHINERAY, notamment Les pièces de rechange sont disponibles et un service aprèsvente est assuré. « En Chine, SHINERAY est le numéro 1. Donc, notre ambition est de révolutionner le marché togolais, en permettant à tout et élégante aux Togolais. Le moment est venu d'acheter une moto SHINERAY au Togo », ajoute-t-il.

Présente dans plus de 80 pays, la société SHINERAY



des motos tout-terrain, des tricycles, des engins à quatre roues, Off-road, Vintage, Street, Cub et ATV, avec des cylindrées allant de 50 à 1 200

Par exemple, le modèle Cub XY125-6D dispose d'un système de freinage avant et arrière, un démarrage électrique, un disque tambour avec des pneus solides et de qualité. Elle a un moteur monocylindre refroidi par air.

le monde d'avoir son moyen de déblacement à travers 14 modèles proposés. Les modèles SHINERAY ont été développés en fonction de l'évolution de la demande et de la technologie. », affirmé Luna Lu, vice-manager général de SHINERAY. « Nous proposons un nouveau concept. Îl s'agit du modèle Rocket de fabrication italienne, une première sur le continent africain. C'est tout nouveau. SHINERAY se fait le plaisir de proposer cette moto innovante commercialise des motos. des voitures, des générateurs.

Le Togo est le premier pays africain où la société a pris ses quartiers, en inaugurant un showroom moderne au grand carrefour commercial de Déckon.

MARCHÉ UMOA-TITRES

Le Togo rachète 17,5 milliards FCFA de titres

Très actif sur le marché depuis le début de l'année, le Trésor public togolais flaire les opportunités et ne manque pas de les saisir. En rachetant des titres, les autorités togolaises cherchent à envoyer un message clair aux investisseurs et aux acteurs du marché financier.

Trésor public togolais bouclé, vendredi 1er septembre, une opération de rachat de titres par adjudication à l'envers, retirant 17,511 milliards FCFA de titres du marché financier régional.

Ces titres, ayant une durée résiduelle de 36 jours pour ceux à un an, et de 50 jours pour ceux à 2 ans et 11 mois, devaient initialement arriver à échéance les 9 et 23 octobre prochains.

l'agence Ecofin, l'opération s'est soldée par un taux de couverture de 103%, indiquant un intérêt des investisseurs à vendre leurs titres, profitant des conditions favorables du marché. Le taux d'absorption s'est élevé à 100%, ce qui signifie que tous les titres visés ont été rachetés par l'Etat.

Majoritairement, détenteurs de ces titres étaient basés en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Burkina Faso, ainsi qu'au Togo, où les investisseurs locaux proposé de rétrocéder à l'Etat 2 milliards FCFA d'Obligations assimilables du trésor (OAT) à 3 ans. Pour les autorités togolaises, ce rachat de titres à échéance imminente s'aligne



sur une démarche proactive en matière de gestion de la dette. L'initiative visait à capitaliser sur des conditions de marché propices afin de minimiser les coûts de financement et d'optimiser la liquidité à court terme.

Mais la manœuvre va bien au-delà d'une simple gestion prudente de la dette. A travers cette sortie sur le marché, c'est un signal positif que le Togo tente de transmettre aux investisseurs quant à la résilience économique et la stabilité financière du Togo.

opération s'insère Cette dans un cadre stratégique plus large que le pays déploie en vue de réduire les futurs coûts d'emprunt et d'influer favorablement sur la perception du risque associé à l'économie togolaise, promise à une croissance de 6,6% cette année, apprend-on.

Et s'il est « encore trop tôt pour toute analyse objective », comme insiste un acteur du marché, les « investisseurs et les observateurs sont attentifs aux prochaines interventions du Trésor togolais, surtout compte tenu des échéances rapprochées des titres rachetés ».

Mais d'ores et déjà, « un taux

d'absorption de 100 % et un taux de couverture de plus de 100 % indiquent clairement que les investisseurs sont prêts à céder leurs titres, ce aui bourrait suggérer un niveau de confiance en la solidité économique du pays », confie l'analyste.

Au cours des huit premiers mois de l'année en cours, le Togo a déjà levé au moins 530 milliards FCFA via des adjudications sur le marché des titres publics, organisé par Umoa-Titres. Rien qu'en septembre, qui clôture le troisième trimestre, le pays prévoit de rajouter près de 30 milliards FCFA à ce total. Affichant une présence soutenue sur le marché, le Togo a également remboursé une somme dépassant les 320 milliards FCFA à ses investisseurs.

TRANSPORT AÉRIEN

ASKY renforce sa flotte avec deux Boeing

La compagnie aérienne panafricaine ASKY, en collaboration avec Ethiopian Airlines, a récemment réceptionné deux avions de marque Boeing 727 Max à Lomé. Ces deux avions viennent s'ajouter aux treize autres de la compagnie aérienne, portant le total à

Cet événement intervient peu de temps après que gouvernement togolais a acquis des parts dans la compagnie aérienne. Le 21 août 2023, un accord a été conclu entre ASKY et le gouvernement togolais pour un apport au capital.

La signature de l'accord a eu lieu entre le ministre des Finances, Sani Yaya et le président du Conseil d'administration d'ASKY, Gervais Koffi Djondo. Il s'agit d'une prise de participation à hauteur de 6 milliards FCFA, représentant 600 000 actions,

soit 14,39% du capital du transporteur panafricain basé à Lomé.

Selon le ministre des Finances. Sani Yaya, « ce partenariat illustre la détermination du Togo à soutenir le secteur privé et à consolider sa position en tant que hub logistique de premier plan dans la sous-région ».

ASKY avait besoin nouveaux investisseurs pour plusieurs raisons. La consolidation financière et opérationnelle a été renforcée par l'entrée de l'État togolais

au capital d'ASKY, qui a injecté environ 6 milliards de francs CFA dans la compagnie. développement d'un réseau intra-africain solide est également une priorité pour ASKY, qui est fortement axée sur cette mission. Elle exploite actuellement une flotte de treize appareils Boeing 737, desservant vingtsix villes dans vingt-trois pays d'Afrique. Enfin, la relance des opérations après la Covid-19 est un objectif important pour la compagnie aérienne. qui s'est fixé pour objectif de

doubler son capital. Pour le gouvernement togolais, la prise de participation dans le capital d'ASKY est plus qu'un simple investissement financier. Il s'agit d'un investissement stratégique au regard de sa politique d'intégration de la sous-région et d'ouverture du pays au reste du monde. Avec ces nouveaux avions et l'appui de ses investisseurs, ASKY est prête à renforcer sa flotte et à poursuivre son développement en Afrique et au-delà.

2ÈME ÉDITION « REINE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES »

La grande soirée ce samedi

La « Reine des Sciences & Technologies « édition 2023 sera connue ce 09 septembre 2023. L'information a été donnée mercredi 06 septembre 2023 à Lomé au cours d'une conférence de presse organisée par la Fondation Asaal. Le but de ce concours est de susciter l'intérêt des filles pour les sciences et les technologies et les accompagner dans leur cursus scolaire afin qu'elles parviennent à réaliser leurs rêves.

Charles YAO

« Nous sommes rendus compte que certaines filles après le BEPC ont peur d'embrasser les matières scientifiques telles que les Mathématiques, les Sciences de la vie et de la terre (SVT) et la Physique-chimie. Pour cela, nous nous sommes donnés comme mission de promouvoir l'excellence féminine dans le milieu scientifique pour montrer que la gent féminine

peut tout faire », a expliqué Abira Bonfoh, présidente la Fondation Asaal.

total 15 finalistes sélectionnés à l'issue d'un processus comprenant une phase d'inscription en ligne sur le site de la Fondation Asaal suivi d'une vérification de la conformité des candidatures compilées par un huissier et



l'évaluation des candidatures conformes par un jury.

Lancée le 10 juillet dernier, la phase d'inscription a mobilisé plus de 200 participantes sur l'ensemble du territoire national. Les critères d'inscription comprenaient entre autres, l'obtention du BEPC lors de l'année scolaire 2022-2023, une moyenne supérieure à 15/20 dans

les matières scientifiques et technologiques au BEPC et en classe, n'avoir pas passé le BEPC plus d'une fois, et avoir au plus 16 ans au moment du concours. Cette compétition scientifique répond à l'engagement de la Fondation Asaal aux côtés du gouvernement togolais pour la promotion de l'égalité et l'équité genre en milieu scolaire et de l'excellence académique

l'instar des mathématiques, les sciences de la vie et de la terre (SVT) et la physique-chimie. Fondée en 2014 sur les valeurs intemporelles de l'amour et de la solidarité qui sont chères à la présidente de la Fondation Asaal avec pour mission de soutenir diverses actions en faveur des populations vulnérables en mettant un accent particulier sur les femmes et les enfants à travers tout le territoire national. Cette mission consiste à créer des opportunités là où elles se font rares à offrir aux enfants, aux jeunes filles et, aux femmes la possibilité de rêver et de grandir tout en surmontant les obstacles qui se dressent sur leur chemin.

dans les matières scientifiques à

Don de casques aux populations d'Atakpamé

A l'initiative du 1er adjoint au maire Ogou 1, Deladem Akpaki, et du ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, Pr Akodah Ayewouadan, une opération de don de casques aux populations d'Atakpamé s'est déroulée le week-end dernier. Occasion de sensibiliser également les citoyens sur la nécessité du port de casque pour sauver des vies.

Nicolas EDORH



Depuis quelques semaines, le gouvernement a pris des mesures liées à la sécurité routière dont le port du casque rendu obligatoire pour toute personne à bord d'une moto.

Aux feux tricolores de différentes artères, on peut ainsi apercevoir des policiers qui veillent scrupuleusement

« Les opportunités vertes sont

le moteur qui permettra de

propulser l'Afrique sur la voie

du développement durable. Il

s'agit là d'assurer la prospérité

et le bien-être de la population

croissante de l'Afrique sans

enfoncer le monde dans une

catastrophe climatique.», a-t-

il lancé lors de son discours

d'ouverture du sommet. Et

pour le président kényan,

ce n'est pas une proposition

abstraite ou un simple vœu

pieux. Mais, une possibilité

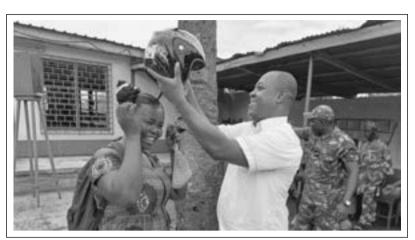
réelle, prouvée par la science

et confirmée par l'expérience

émergente.

à la mise en œuvre de ces dispositions.

En vue de porter assistance aux populations d'Atakpamé, des cadres et élus locaux de la préfecture de l'Ogou ont procédé à une remise de casques dans diverses localités dont Datcha, le Grand Marché d'Atakpamé et Kossi-Kiti. En présence du



secrétaire préfectoral du parti Union pour la République (UNIR) - Ogou, du député Matthieu Adjaklo, des maires Ogou 2 et Ogou 4 et du

a été également l'occasion de sensibiliser les populations sur la sécurité routière. Elles ont aussi été édifiées sur comment bien porter son casque ou



respecté Tchapou Agba, cette opération de don de casques

comment le porter de manière sécurisée pour préserver sa

vie en cas d'accident. Cette initiative est une première d'élus locaux et cadres soucieux de la préservation.

« Nous sommes venus chez vous pour un message important. Il s'agit de la nécessité du port de casque. Le gouvernement a pris cette mesure pour protéger les populations. Nous sommes venus sensibiliser les vaillantes populations que vous êtes et vous offrir des casques. Tout le monde soit savoir l'utiliser à bon escient. Nous avons voulu faire des populations de l'Ogou, des modèles de citoyens respectueux des mesures prises par le gouvernement et des règles de sécurité routière en vigueur dans notre pays. Nos vies sont précieuses », a laissé entendre Deladem Akpaki.

Cette initiative vient en appui aux mesures prises par le gouvernement. L'opération s'est bien déroulée et les bénéficiaires ont témoigné leur reconnaissance aux donateurs qu'ils ont d'ailleurs prié de transmettre leurs remerciements au Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et son parti UNIR.

ACS 2023

William Ruto suggère d'axer l'action climatique sur les solutions vertes

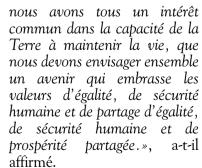
Le président du Kenya, William Samoei Ruto croit dur comme fer que ce n'est qu'en passant par une énergie 100% renouvelable que l'Afrique peut stimuler son industrialisation. Lors du lancement, ce lundi à Nairobi, du Sommet Africain pour le Climat (ACS), il a indiqué qu'il faut impérativement axer l'action climatique sur les opportunités vertes.

Hector NAMMANGUE

les autres

Le monde et surtout l'Afrique font face de manière quasiuniforme aux conséquences En raison de ce contexte, selon le président Ruto, ce qui différencie ce sommet sur le climat des autres, c'est l'esprit d'unicité qui y est prôné.

« Ce sommet vise à nous générations. C'est parce que



Pour le président Ruto, ce sommet ne vient pas accentuer les divisions Nord-Sud, des pays développés contre les

pays en développement, des pollueurs contre les victimes. Mais, il vise à proposer des solutions africaines lors de la prochaine Cop 28 à Dubaï.

Ce qui paraît important également pour le chef d'Etat du Kenva, au cours de ce sommet, il s'agit de s'attaquer aux pertes et aux dommages et de mettre en place des mécanismes financiers appropriés pour la résilience qui s'accroît avec chaque événement et chaque épisode d'insécurité induit par le climat.

Aussi, précise-t-il « Une interaction des besoins et des responsabilités est un défi quotidien, mais il ne doit pas conduire à une impasse. Nous devons être attentifs au fait qu'ils peuvent parfois nous faire perdre de vue la situation dans son ensemble.»

Il faut noter que l'African Climate Summit (ACS) est le premier sommet entièrement africain sur le climat. Plusieurs dirigeants et délégués d'Afrique et du monde, dont le secrétaire général des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, prennent part aux travaux qui se déroulent sur trois jours au Kenyatta International Convention Centre (KICC) de Nairobi.

Un sommet pas comme

des changements climatiques.

unir à travers les secteurs et les institutions, à travers les frontières des pays, à travers les continents et à travers les

ASSEMBLÉE NATIONALE / OUVERTURE DE LA 2ÈME SESSION ORDINAIRE 2023

Des projets de loi et le budget de l'Etat à l'agenda des députés

La deuxième session ordinaire de l'année 2023 s'est ouverte ce mardi 05 septembre à l'Assemblée nationale. Le budget de l'Etat, gestion 2024, et des projets de loi feront l'objet d'étude durant cette session à l'Assemblée



La dernière session ordinaire de cette législature va durer Plusieurs quatre mois. personnalités ont honoré de leur présence ce rendez-vous, notamment, le ministre des relations avec les institutions la République, des présidents d'institutions, des membres du gouvernement, des autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et religieuses.

Dans sa déclaration liminaire, Yawa Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale, a relevé les perspectives macroéconomiques encourageantes Togo, marquées par une consolidation de la croissance économique et un climat de stabilité et de sécurité favorable à la modernisation et au développement. D'ailleurs, cette 2ème session



ordinaire de l'année 2023 est placée sous le signe d'une économique croissance soutenue, inclusive et durable. La présidente Yawa Djigbodi Tsègan a insisté sur la nécessité de maintenir les efforts pour assainir les finances publiques et améliorer le climat des affaires, afin d'atteindre une croissance économique soutenue. « Pour ma part, je tiens à rendre hommage, au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, les performances économiques enregistrées et pour son engagement inlassable en faveur de la paix dans notre pays et au-delà de nos frontières », a-t-elle affirmé.

Essentiellement consacrée à l'examen et à l'adoption de la loi de finances, gestion 2024, la session permettra également de délibérer sur plusieurs projets de loi dont treize en instance sur le bureau de l'Assemblée nationale. « Il s'agira pour nous d'apporter des amendements constructifs à ces projets de loi, à travers leur étude et leur examen tant en commission qu'en plénière. Je nous encourage à imprimer dès demain un rythme soutenu à l'ensemble de nos activités parlementaires. Dans cette synergie de nos différences et dans la manifestation de la plénitude du don de soi, que ce qu'il y a de meilleur en chacun

de nous continue d'être mis au service de l'intérêt général. Que nos intelligences les plus prodigieuses irradient de mille feux les produits de nos délibérations », a déclaré Mme Tsègan.

Par ailleurs, la présidente de l'Assemblée nationale a évoqué les liens d'amitié et de fraternité qui renforcent la notoriété de l'institution sur la scène internationale : « la politique étrangère de notre pays est basée sur la quête perpétuelle du renforcement des relations d'amitiés et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires, tant bilatéraux que multilatéraux ».

« L'Assemblée nationale ne saurait déroger à cette valeur, chère à notre pays, et continuera de développer une diplomatie parlementaire agissante et fructueuse », fait savoir la présidente de l'Assemblée nationale. Cette 2ème session ordinaire de l'année est aussi placé sous le « signe de la paix, de l'unité, et de la prospérité, avec une bénédiction pour le Togo et toutes les nations du monde ».

OTR

Réorganisation de la gestion des exonérations et franchises!

Au Togo, l'Office togolais des recettes (OTR) a actualisé les dispositions relatives à la prise en charge des marchandises soumises aux Codes de Spécification Tarifaires (CST) et à l'usage des certificats de don en matière d'exonération et franchises.

La première décision entrée en vigueur depuis le 1er septembre dans tout le pays étend l'application des CST à toutes les unités douanières informatisées sur l'ensemble du territoire national au Togo. De fait, selon le communiqué du collecteur des taxes et impôts, dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, « la prise en charge de toutes les marchandises soumises aux CST est effective dans ses bureaux ».

Par la seconde disposition, précise Togo First, l'OTR exige désormais la signature des certificats de don par donateurs réels des marchandises, pour être valables et acceptés.

« Les certificats de don, pour



être valables et acceptés, doivent obligatoirement être délivrés et signés par les donateurs réels des marchandises. Ainsi, en application des dispositions du Code des douanes national,

tout certificat de don délivré et signé par un intermédiaire ne peut être admis au bénéfice des exonérations et franchises », communique la structure dirigée par Philippe Tchodié.



Récépissé No 0546/31/05/16/ **HAAC**

Djidjolé - Batomé, von après Maison Suzanne AHO, en face de l'église EAC-TOGO Tél: 90 03 83 30 / 98 01 82 02 www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE Tél: (+228) 91 90 48 04 / 98 01 82 02

> Rédacteur en chef Nicolas EDORH

Rédaction Elom ATTISSOGBE Nicolas EDORH Béatrice AGBODJINOU

Infographie La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage 2.500 exemplaires

8

Le saviez vous nous vous

NOUS VOUS PRÊTONS

en attendant que vos clients vous paient.



Durée jusqu'à 1 an renouvelable





BANK OF AFRICA

BMCE GROUP

T

